

## LA PORTÉE SÉMANTIQUE D'UN CONNECTEUR PRAGMATIQUE<sup>1</sup>

Jacques JAYEZ  
Université de Nantes (EHSS-CELLTH)

Corinne ROSSARI  
Université de Genève

### 1. INTRODUCTION

Les adverbes, locutions adverbiales ou conjonctions (*ainsi, de ce fait, donc...*) considérés comme des connecteurs pragmatiques imposent des contraintes précises sur le type syntactico-sémantique des suites linguistiques qu'ils articulent. Certains connecteurs de conséquence<sup>2</sup>, par exemple, acceptent les structures conditionnelles, alors que d'autres non (cf. *Si Pierre vient, alors/du coup Marie ne viendra pas* vs. *?? Si Pierre vient donc/par conséquent Marie ne viendra pas*). Dans cet article nous allons développer l'analyse d'un paramètre fondamental pour la détermination de ces contraintes, celui de la portée sémantique. Nous soutiendrons que les connecteurs de conséquence peuvent suivre la catégorie à laquelle ils appartiennent, relier tantôt des *attitudes*, tantôt des *propositions* ou *états de choses*<sup>3</sup>. Nous montrerons comment définir les

<sup>1</sup> Nous remercions tout particulièrement Marion CAREL et Alistair KNOTT pour leurs commentaires très pertinents qui nous ont permis de progresser dans nos analyses.

<sup>2</sup> Nous n'entrons pas dans cet article dans la caractérisation de la relation sémantique que le connecteur signale. Pour une telle analyse, voir JAYEZ & ROSSARI, 1997.

<sup>3</sup> Sous l'influence de la formalisation en termes de mondes possibles que nous proposerons section 4, nous utilisons de préférence le terme *état de choses*, même là où, en toute rigueur, on parlerait de *proposition*.

attitudes pour expliquer certaines observations, en nous centrant sur le cas de *donc*.

## 2. OBSERVATIONS DE BASE

Nos analyses sont fondées sur les cinq observations suivantes.

- Le connecteur *donc* peut se combiner avec des configurations syntactico-sémantiques non assertives, à la différence d'un connecteur comme *de ce fait* (*Ton père est fatigué, donc / ?? de ce fait ne le dérange pas*).

- Ces configurations ne peuvent cependant pas être de n'importe quel type. Le connecteur exerce des contraintes aussi bien sur les types d'impératifs que sur les types de questions<sup>4</sup>.

- (1a) Débranche-toi pour arriver à l'heure ! Donc prends l'autoroute !  
 (1b) ?? Arrive à l'heure ! Donc prends l'autoroute !  
 (2a) Je n'ai pas reçu mon contrat. Donc est-ce qu'ils n'ont pas oublié de me l'envoyer ?  
 (2b) ?? Je n'ai pas lu le journal. Donc est-ce que le PSG a gagné ?

- Employé avec des suites assertives, *donc* est compatible avec l'inversion causale, c'est-à-dire la mention de l'effet avant celle de la cause. Ceci à la différence d'un connecteur comme *de ce fait* (*Max a pris une aspirine, donc il a encore mal à la tête vs ?? Max a pris une aspirine, de ce fait il a encore mal à la tête*).

- Les configurations avec inversion causale ne peuvent cependant pas être de n'importe quel type. Le connecteur impose des contraintes sur la présentation énonciative des suites Y.

- (3a) Max a mal à la tête, donc il a, paraît-il, pris une aspirine  
 (3b) ?? Max a pris une aspirine, donc il a, paraît-il, encore mal à la tête

- Les configurations assertives "standard" (sans causalité inversée) sont également restreintes,

- (i) en fonction de la présentation énonciative de la suite Y,  
 (4a) Max a mal à la tête, donc il a pris une aspirine  
 (4b) ?? Max a mal à la tête, donc, tu sais, il a pris une aspirine

<sup>4</sup> Sans le connecteur, ces enchaînements ainsi que tous ceux qui seront examinés par la suite sont possibles.

(ii) en fonction de la nature aspectuo-temporelle de la suite Y,

- (5a) Paul avait vu sa demande rejetée. Il en rédigeait donc (actuellement) une autre  
 (5b) ?? La branche cassa. Il tombait donc dans le vide<sup>5</sup>

Nous commencerons par formuler les contraintes de portée propres aux deux types<sup>6</sup> de connecteurs (*donc* vs. *de ce fait*) (section 3), puis nous affinerons celles qui caractérisent *donc* afin de bloquer les configurations de type (b) (section 4).

## 3. DISTINCTION ENTRE DEUX TYPES DE PORTÉE<sup>7</sup>

La possibilité d'employer des connecteurs de type *donc* et non de type *de ce fait* dans des configurations non assertives et des configurations d'inversion causale dépend de la nature sémantique des arguments que le connecteur prend dans sa portée. L'hypothèse la plus simple consiste à admettre qu'un connecteur comme *donc* porte sur des attitudes propositionnelles (att) du locuteur (desirs, croyances, etc.) portant sur des états de choses (ét.c.). Au contraire, un connecteur comme *de ce fait* porte sur des états de choses. La relation de conséquence ne concerne ainsi pas le même type d'objet selon le connecteur. Cette hypothèse se base sur des travaux menés dans une tradition de philosophie du langage, de pragmatique et de sémantique (SEARLE & VANDERVEKEN, 1985; BIERWISCH, 1980; SWERTSER, 1990), qui s'accordent sur une structure de l'énoncé tripartite comprenant les éléments suivants :

- la composante illocutoire
- l'attitude propositionnelle
- le contenu propositionnel.

Les connecteurs que nous analysons imposent des contraintes sur les attitudes et sur les contenus propositionnels.

<sup>5</sup> Dans cet exemple, la position syntaxique de *donc* n'est pas significative pour le contraste que nous cherchons à mettre en relief. Nous avons adopté la position médiane uniquement pour ne pas activer d'autres facteurs qui rendraient l'enchaînement peu naturel.

<sup>6</sup> Pour simplifier, nous considérerons *donc* et *de ce fait* comme les représentants de deux classes de connecteurs de conséquence, qui comprennent *donc*, *par conséquent*, *alors*, pour la première, *de ce fait*, *du coup*, *aussi* et *pour cette raison*, pour la seconde. Il y a bien entendu des différences entre les connecteurs de chaque classe, mais nous les négligeons ici, car nous ne prenons en compte que la propriété de portée.

<sup>7</sup> Dans cette section, nous reprenons très brièvement la distinction entre deux types de portée que nous avons développée dans plusieurs articles. Nous renvoyons à ROSSARI & JAYEZ, 1997, pour l'étude la plus approfondie de ce problème.

Ces contraintes spécifient la nature sémantique des arguments de deux types de connecteurs.

- (α) *Portée des connecteurs de conséquence de type de ce fait dans X de ce fait Y*

Les connecteurs du type *de ce fait* correspondent à une relation ét.ch.1  $\Rightarrow$  ét.ch.2, où ét.ch.1 (resp. ét.ch.2) est l'état de choses assigné à X (resp. Y) par la représentation sémantique, et  $\Rightarrow$  à une relation de conséquence causale ou implicative.

- (β) *Portée des connecteurs de conséquence de type donc dans X donc Y*

Les connecteurs du type *donc* correspondent à deux relations : une de forme ét.ch.1  $\Rightarrow$  ét.ch.2, ou ét.ch.2  $\Rightarrow$  ét.ch.1 et l'autre de forme att1  $\Rightarrow$  att2. Les att sont des objets complexes qui incorporent parmi leurs arguments un état de choses. La relation att1  $\Rightarrow$  att2 vaut donc entre des attitudes, mais pas indépendamment de leur objet (les états de choses).

En fonction de ces deux types d'arguments, on peut rendre compte de certaines observations qui différencient *donc* et *de ce fait*.

- (5) Ton père est fatigué, donc ne le dérange pas !

La relation de conséquence s'établit entre une attitude de type épistémique à propos d'un état de choses x (*je sais que x*) et une attitude de type volitif à propos d'un état de choses y (*je désire que y*) et ét.ch.1 (x)  $\Rightarrow$  ét.ch.2 (y).

- (6) Je n'ai pas reçu mon contrat, donc est-ce qu'ils n'ont pas oublié de me l'envoyer ?

La relation de conséquence s'établit entre une attitude de type épistémique à propos d'un état de choses x (*je sais que x*) et une attitude de type épistémique à propos d'un état de choses y (*je me demande si y*) et ét.ch.2 (y)  $\Rightarrow$  ét.ch.1 (x).

- (7) ?? Ton père est fatigué, de ce fait ne le dérange pas !

- (8) ?? Je n'ai pas reçu mon contrat, de ce fait est-ce qu'ils n'ont pas oublié de me l'envoyer ?

La relation de conséquence s'établit entre un état de choses x (*le père du dest. est fatigué / le loc. n'a pas reçu son contrat*) et un état de choses y, caractérisé par une force illocutoire qui suspend sa valeur de vérité (l'impératif / la question). L'anomalie vient de ce que, puisque ét.ch.1 est posé comme vrai et

que le connecteur impose ét.ch.1  $\Rightarrow$  ét.ch.2 (condition α), on devrait pouvoir poser ét.ch.2 comme vrai, alors que sa valeur de vérité est suspendue.

- (9) Pierre a pris une aspirine, donc il a mal à la tête

La relation de conséquence s'établit entre une attitude de type épistémique à propos d'un état de choses x (*je sais que x*) et une attitude de type épistémique à propos d'un état de choses y (*je pense que y*). La relation de conséquence peut s'instaurer, car la connaissance de x est bien la cause de la pensée de y et ét.ch.2 (y)  $\Rightarrow$  ét.ch.1 (x).

- (10) ?? Pierre a pris une aspirine, de ce fait il a mal à la tête

La relation de conséquence s'établit entre un état de choses x (la prise de l'aspirine) et un état de choses y (le mal de tête), qui est antérieur temporellement à x. La relation ét.ch.1  $\Rightarrow$  ét.ch.2 ne peut s'établir.

#### 4. PRÉCISIONS SUR LA NATURE DE LA COMPOSANTE ATT

La différence entre les deux types d'arguments établie par les contraintes (α) et (β) ne permet pas de bloquer tous les emplois (b) de la section 2. En effet, dans un exemple comme (1b), une relation de conséquence peut s'établir entre les att comme le suggère la paraphrase suivante :

- (1b) Le loc. désire que le dest. arrive à l'heure, donc le loc. désire que le dest. prenne l'autoroute

et ét.ch.2 (y)  $\Rightarrow$  ét.ch.1 (x).

Il faut donc préciser le statut de att dans la représentation sémantique des arguments des connecteurs de type *donc* pour être en mesure de bloquer ce type d'emploi. Deux possibilités sont envisageables. (i) Att est représenté comme un attribut de la structure sémantique de l'énoncé au même titre que le contenu propositionnel (cp) et peut recevoir une valeur de vérité. (ii) Att est représenté comme une composante sémantique d'une tout autre nature.

L'hypothèse (i) est envisagée par défaut dans l'analyse des exemples (5) à (10). On admet en effet que la relation de conséquence peut regarder des ét.ch. ou des att. Dans ce dernier cas, le connecteur valide la vérité d'une attitude à propos d'un certain état de choses, attitude dont la valeur peut être croire que x, se-demander-si x, désirer que x. Cette conception est inadéquate, car elle ne rend pas compte du fait que att n'a pas les mêmes propriétés linguistiques que la composante propositionnelle (cp) ou même la composante illocutoire d'un énoncé.

- (11a) Je crois que / me demande si Marie est venue. Cette croyance / ce doute n'étonnera personne
- (11b) Je souhaite que Marie vienne. Ce désir n'étonnera personne
- (12a) Marie est venue. Cette assertion n'étonnera personne
- (12b) Est-ce que Marie est venue ? Cette question n'étonnera personne
- (12c) N'y touche pas ! Cet ordre n'étonnera personne
- (13a) Marie est venue. ?? Cette croyance n'étonnera personne
- (13b) Est-ce que Marie est venue ?? Ce doute n'étonnera personne
- (13c) N'y touche pas ! ?? Ce désir n'étonnera personne

Ces trois séries d'exemples illustrent les possibilités de reprises anaphoriques de chacune des "conches" de la structure sémantique de l'énoncé, resp. la conche propositionnelle (11), illocutoire (12) et attitude (13). La représentation des attitudes par des prédicats linguistiques tels que "croire", "se demander si", "désirer", gomme la différence entre le cp *Je crois que Marie est venue* et l'attitude CROIRE associée à l'assertion *Marie est venue*.

Nous avons *a priori* deux possibilités pour redéfinir les attitudes. L'une consiste à envisager l'effet perlocutoire des actes de langage. Cela revient à tirer les attitudes du côté des actes et à généraliser l'approche de KNOTT, 1996. Par exemple, une question correspondrait à une opération où le loc. ajoute à tous les mondes futurs idéaux qu'il envisage un état de choses où l'interloc. répond à la question. L'autre possibilité est de rester plus près de la notion traditionnelle d'attitude en logique modale, cf. CANN, 1993, chap. 9, HUGHES & CRESSWELL, 1968. Par exemple, l'effet d'une question où att = se-demander-si et cp = Marie est venue serait d'ajouter la proposition *Marie est venue* ou *Marie n'est pas venue* à certaines alternatives épistémiques du monde de référence. Nous avons adopté cette dernière conception en considérant la composante att comme une opération de mise en relation d'un état de choses avec un monde donné. L'effet d'une attitude serait de sélectionner le monde pertinent pour la proposition à laquelle cette attitude est associée.

Cette opération de mise en relation peut être représentée par la règle (γ).

(γ) Règle de l'opération de mise en relation déclenchée par att

Soit  $w_0$  le monde de référence,  $R_1$  la relation d'accessibilité entre un monde et ses alternatives épistémiques, et  $R_2$  la relation d'accessibilité entre un monde et ses états futurs idéaux.

Si att est épistémique de type croyance, l'état de choses associé est ajouté par défaut au monde de référence. Le monde courant demeure le monde de référence. On a donc une transition de type :

$w_0$  (monde de référence) — croyance que  $p \rightarrow w \cup \{p\}$

Si att est épistémique de type se-demander-si (interrogative), l'état de choses associé est ajouté par défaut à au moins un  $w'$  tel que  $R_2(w_0, w')$  et la négation du même état de choses associé est ajouté à au moins un  $w''$  tel que  $R_2(w_0, w'')$ . Le monde courant demeure le monde de référence  $w_0$ . On a donc une transition de type :

$$\begin{array}{l} p ? \rightarrow w_1 \text{ (alternative épistémique où } p) \\ \swarrow \\ w_0 \text{ (monde de référence)} \\ \searrow \\ p ? \rightarrow w_n \text{ (alternative épistémique où } \neg p) \end{array}$$

Si att est volitive, et si nous sommes dans le monde  $w$  (qui n'est pas nécessairement le monde de référence), l'état de choses associé est ajouté par défaut à tous les mondes futurs idéaux  $w_1$  tels que  $R_2(w, w_1)$ . Par défaut, le monde courant peut être n'importe quel  $w_1$ . On a donc une transition de type :

$$\begin{array}{l} p \mid \rightarrow w_1 \text{ (monde futur idéal où } p) \\ \mid \\ w \text{ (monde courant)} \\ \mid \\ p \mid \rightarrow w_n \text{ (monde futur idéal où } p) \end{array}$$

Selon cette règle, la différence fondamentale entre une assertion, une question et un impératif, est que la première nous maintient dans le monde de référence en le modifiant (ajout d'une proposition), la seconde nous maintient dans le monde de référence sans le modifier et le troisième nous fait quitter le monde de référence pour nous projeter dans un monde futur idéal, qui peut lui-même servir de monde courant (point de départ) pour un autre impératif. En d'autres termes, avec les impératifs, les mondes avancent. Cette différence peut être capturée par les enchaînements suivants.

(14a) Ferme la porte ! Ouvre la fenêtre !

Par défaut, on comprend que le destinataire doit ouvrir la fenêtre une fois qu'il a fermé la porte. L'enchaînement suivant est en effet inadéquat sans un connecteur d'opposition, comme *mais* :

(14b) ?? Ferme la porte ! Auparavant, ouvre la fenêtre !

(14c) Ferme la porte ! Mais auparavant, ouvre la fenêtre !

On remarquera que cette contrainte n'utilise que des opérations prenant effet par défaut. D'autres contraintes peuvent donc les bloquer.

Avec cette nouvelle conception de *att*, on peut reformuler la contrainte (β) ainsi.

(β') *Portée des connecteurs de conséquence de type donc*

Une forme *X donc Y* est admissible seulement dans une interprétation où l'opération (transition ou ses sous-transitions initiales) correspondant à *att2* est une conséquence de l'opération (transition) correspondant à *att1*.

Nous allons montrer dans ce qui suit que cette contrainte fondamentale permet de bloquer tous les emplois de type (b) de la section 2.

#### 4.1. Le contraste (1a) vs. (1b)

- (1a) Débraille-toi pour arriver à l'heure ! Donc prends l'autoroute !  
 (1b) ?? Arrive à l'heure ! Donc prends l'autoroute !

On observera d'abord que (1a) et (1b) se distinguent par le sens de la relation causale entre les états de choses. En (1b), la relation causale est inversée : *ét.ch. 2* est cause de *ét.ch. 1*, ce qui n'est pas le cas en (1a). On peut en effet dire à propos de (1a) *c'est parce que Pierre s'est efforcé d'arriver à l'heure, qu'il a pris l'autoroute*, alors que la même tournure explicative (*c'est parce que Pierre que ét.ch. 1 que ét.ch. 2*) est inconsistante avec (1b) : ?? *c'est parce que Pierre est arrivé à l'heure, qu'il a pris l'autoroute*. L'inversion causale entre états de choses, compatible pour *donc* avec les assertions, cf. (5 *Pierre a pris une aspirine, donc il a mal à la tête*), est exclue avec les impératifs. La nouvelle règle (β') fondée sur la conception de *att* vue sous (γ') permet de bloquer ce type d'emploi.

La succession des opérations peut être décrite ainsi :

$w_0$  (monde de référence) — arrive à l'heure ! →  $w$  (un monde futur idéal où l'interloc. est arrivé à l'heure) — prends l'autoroute ! →  $w'$  (un monde futur idéal de  $w$  où l'interloc. a pris l'autoroute)

Une fois que le loc. a effectué la première opération, il n'a aucune raison de construire de nouveaux mondes futurs idéaux  $w'$  dans lesquels l'interloc. prend l'autoroute, puisque dans les mondes tels que  $w$ , l'interlocuteur est déjà arrivé à l'heure, en vertu de l'inversion causale. On voit mal comment la seconde opération (projection de l'interloc. prend l'autoroute dans  $w$ ) pourrait être une conséquence de la première (projection de l'interloc. arrive à l'heure dans  $w$ ). L'enchaînement apparaît comme une erreur de planification : à partir

d'un monde où une certaine situation est réalisée, pourquoi construire des mondes futurs idéaux où sont projetés les conditions d'obtention de cette situation ?

En (1a), en revanche, le monde futur idéal  $w$  contient le fait que le locuteur est en train de faire des efforts pour arriver à l'heure. Ceci rend possible l'expression d'un conseil supplémentaire énoncé sous forme d'un désir concernant l'orientation spécifique de l'action à exécuter. Les expressions de type *fais tout ce que tu peux pour p. débraille-toi pour p. essaie de p améliorer* ainsi systématiquement les couples d'impératifs, parce qu'elles présentent le second état de choses  $y$  (l'interloc. prend l'autoroute) comme postérieur au premier (l'interloc. fait des efforts pour arriver à l'heure). Il y a un sens à modifier un état futur idéal  $w$  qui inclut les efforts d'un agent pour obtenir un certain but, si la modification consiste, par exemple, à imaginer un état futur de  $w$  qui contient une condition nécessaire pour réaliser ce but : dans l'hypothèse où l'interloc. veut réaliser ce but (monde  $w$ ), le locuteur pense qu'il est nécessaire qu'il fasse  $y$  (monde  $w'$ ). La relation de conséquence entre les deux opérations n'est alors pas bloquée.

#### 4.2. Le contraste (2a) vs. (2b)

- (2a) Je n'ai pas reçu mon contrat. Donc est-ce qu'ils n'ont pas oublié de me l'envoyer ?  
 (2b) ?? Je n'ai pas lu le journal. Donc est-ce que le PSG a gagné ?

En (2a) il existe une relation causale entre *ét.ch. 1* et *ét.ch. 2*, alors qu'en (2b) aucun lien n'unit les deux *ét.ch.* On peut donc bloquer (2b) avec (β) qui impose qu'il y ait une relation de type *ét.ch. 1* ⇒ *ét.ch. 2*, ou *ét.ch. 2* ⇒ *ét.ch. 1*. Cependant, cette contrainte ne permet pas de saisir ce qui motive l'insaturation d'un lien entre les états de choses en eux-mêmes, du moment où les attitudes suffisent à motiver ce lien : le non-savoir du locuteur à propos du résultat du match peut être interprété comme une conséquence du fait qu'il sait qu'il n'a pas lu le journal. La conception des *att* développée dans cette section permet d'envisager les questions non comme un état d'ignorance, mais comme un ensemble de mises à jour (ajout de l'information "le PSG a gagné" dans  $w_1$  et de l'information "le PSG n'a pas gagné" dans  $w_2$ ). Dans ce cas, on comprend que l'on a besoin d'un lien entre *ét.ch.* pour motiver la relation de conséquence entre les *att* : l'ajout d'une proposition  $p$  au monde de référence (effet de l'assertion  $X$ ) conduit à envisager  $q$  et  $\neg q$  dans les alternatives épistémiques (effet de la question  $Y$ ) seulement si  $p$  peut avoir une influence positive ou négative sur  $q$ . Ainsi, pour (2b), la proposition "le loc. n'a pas vu le match" doit pouvoir être interprétée comme étant en relation avec "le PSG a gagné" et "le PSG n'a pas gagné" pour que l'opération associée à *att2* puisse être perçue comme une conséquence de celle associée à *att1*.

### 4.3. Le contraste (3a) vs. (3b)

- (3a) Max a mal à la tête, donc il a, paraît-il, pris une aspirine  
 (3b) ?? Max a pris une aspirine, donc il a, paraît-il, mal à la tête

Plusieurs remarques doivent être faites préalablement pour comprendre ce contraste.

- (i) Par défaut, l'interprétation des assertions est ambiguë. Elles sont interprétables comme des descriptions ou comme l'expression d'une opinion du locuteur.
- (ii) Les propriétés polyphoniques mises en évidence par DUCROT, 1984, 154-158, de termes comme *il paraît que* (propriétés qui valent pour la forme parenthétique *paraît-il*) bloquent l'emploi de cette expression avec des assertions qui sont explicitement présentées comme évoquant des opinions (?? *Je pense que paraît-il Pierre est venu*). Les assertions comprenant *paraît-il* sont donc interprétées comme des descriptions.
- (iii) L'expression d'une conséquence (usage d'un connecteur de conséquence) *via* une causalité inversée restreint l'interprétation de l'assertion exprimant la cause à une opinion. Pour cette raison, toutes les marques favorisant l'interprétation de Y en tant qu'opinion seront adéquates, tandis que celles qui contraignent une interprétation descriptive sont exclues (*Max a pris une aspirine, donc je pense que / j'en déduis que) il a (il doit avoir) mal à la tête vs. Max a pris une aspirine, donc (?? il paraît qu') il a (?? paraît-il) mal à la tête.*

Notre contrainte ( $\beta$ ) permet d'expliquer ce type d'incompatibilité. Si Y est une description, le locuteur ajoute à son état d'information un fait qu'il connaît déjà au moment de l'énonciation de Y étant donné que ce fait est antérieur au fait exprimé dans la première assertion. On se retrouve alors comme en (1b) face à une erreur de planification. Le locuteur ne peut présenter la transition associée à Y comme une conséquence de celle associée à X, si celle associée à Y consiste en l'ajout d'un fait qui est déjà dans l'univers de croyance du locuteur une fois que ce dernier a effectué la transition associée à l'assertion X. En revanche, si Y est une opinion, ce que le locuteur ajoute à son état d'information, c'est l'opinion que p et cet ajout (deuxième transition) peut alors être présenté comme une conséquence de la première transition, étant donné que cette opinion n'a aucune raison de faire déjà partie de l'état de croyance du locuteur au moment de la transition associée à X.

La même suite sans *donc* est par contre compatible avec les deux interprétations de Y. En effet, tant les marques favorisant l'interprétation de Y en tant qu'expression d'une opinion que celles favorisant son interprétation en tant

que description sont envisageables (*Max a pris une aspirine. (Il paraît qu') il a (paraît-il) mal à la tête vs. Max a pris une aspirine. (Je pense que) il (doit avoir) a mal à la tête*). C'est donc bien une contrainte propre à *donc* que saisit ( $\beta$ ). En l'absence de connecteur les transitions associées à X et à Y n'ont pas à être "réalisées". Ce sont alors des principes basés sur la cohérence qui permettent d'établir entre X et Y une relation d'"explication".

### 4.4. Le contraste (4a) vs. (4b)

- (4a) Max a mal à la tête, donc il a pris une aspirine  
 (4b) ?? Max a mal à la tête, donc, tu sais, il a pris une aspirine

La marque énonciative *tu sais* impose une lecture où la connaissance de ce qui est exprimé en Y (que l'assertion ait une valeur descriptive ou qu'elle soit interprétée comme l'expression d'une opinion) précède celle de ce qui est exprimé en X. Par ( $\beta$ ), on sait que *donc* impose une lecture où l'opération associée à att2 est une conséquence de celle associée à att1. On se retrouve une fois de plus face à une erreur de planification : si l'opinion ou le fait exprimé en Y est présenté comme faisant déjà partie de l'état d'information du locuteur au moment de l'énonciation de X, la transition associée à Y ne peut être présentée comme une conséquence de celle associée à X (ajout de la proposition q (*Max a pris une aspirine*) au monde de référence).

### 4.5. Le contraste (5a) vs. (5b)

- (5a) Paul avait vu sa demande rejetée. Il en rédigeait donc (actuellement) une autre  
 (5b) ?? La branche cassa. Il tombait donc dans le vide

Une confirmation de notre analyse est fournie par le comportement de *donc* dans certaines séquences de phrase utilisant l'imparfait. Considérons (5b).

De tels imparfaits, dit souvent de rupture, nous font passer d'un événement global (la branche cassa) à l'intérieur d'un autre événement (l'individu en question est en train de tomber). L'analyse en termes d'intérieur/global, fondée sur l'approche de GLASBEY, 1996, est présentée dans LAYEZ, 1997. Notre contrainte ( $\beta$ ) prévoyait qu'il doit y avoir une relation de conséquence entre les deux transitions associées aux assertions X et Y. Cela signifie, si l'on tient compte des contraintes aspectuo-temporelles propres à l'imparfait, qu'il doit y avoir une relation de conséquence entre (i) le fait de prendre connaissance d'un certain événement (la branche casse) et (ii) le fait de prendre connaissance de l'intérieur d'un effet de cet événement (l'individu est en train de tomber). Mais, dans (5b), les deux événements sont très proches puisque le premier est la cause directe du second. Il est alors très difficile d'imaginer un

scénario réalise dans lequel un observateur constate le premier événement puis, immédiatement après, le second, car ce deuxième événement n'est pas un événement global de chute, mais une partie (l'intérieur) d'un tel événement. Comment l'observateur aurait-il pu "sauter" le début de l'événement résultant pour ne percevoir que l'intérieur de cet événement ? Comme l'imparfait, dans une telle configuration, sélectionne toujours l'intérieur, il interdit la seule relation qui serait naturelle, celle qui joue entre la cause et le début ou la totalité de l'effet lorsque cause et effet sont quasiment juxtaposés<sup>9</sup>. *Donec* redevenait par contre possible lorsque la juxtaposition disparaît, comme en (5a).

(5a) Paul avait vu sa demande rejetée. Il en rédigeait donc (actuellement) une autre

Le plus-que-parfait crée une distance entre les deux entités temporelles et permet d'imaginer un scénario plausible. Au temps t1, un observateur constate que Paul a vu sa demande rejetée. Au temps t2, non juxtaposé à t1, le même observateur constate que Paul est en train de rédiger une nouvelle demande. La deuxième observation est une conséquence de la première, et on peut imaginer que l'observateur a sauté le début de l'événement résultant (Paul rédige une nouvelle demande), simplement parce que l'intervalle entre les deux observations est significatif.

## 5. CONCLUSION

Nous avons proposé une analyse des contraintes propres à *donec* basée uniquement sur le type d'entité sémantique que le connecteur met en relation. Nous avons montré (section 3) qu'un connecteur comme *donec* porte sur des entités sémantiques qui incorporent les attitudes. En cela, il se distingue d'un connecteur comme *de ce fait* qui ne peut faire porter la relation de conséquence que sur des états de choses. Nous avons ensuite proposé (section 4), une caractérisation de la composante attitudinale en terme d'opération de mise en relation ( $\gamma$ ), caractérisation qui nous a permis de proposer une seule contrainte générale ( $\beta'$ ), pour bloquer tous les emplois problématiques de *donec* mentionnés dans la section 2. Au terme de ce parcours, nous constatons que la conception de la portée que nous avons développée rend compte de la sensibilité de *donec* :

- à l'interaction entre mode verbal et le sens de la relation causale, cf. contraste entre (1a) et (1b);
- au lien entre une attitude et l'état de choses qui lui est associé (l'appropriété d'une relation de conséquence entre attitudes ne suffit pas pour l'emploi de *donec*), cf. contraste entre (2a) et (2b);

<sup>9</sup> La substitution du passé simple à l'imparfait dans le segment Y annule effectivement le contraste (*La branche cassa. Il tomba donc dans le vide*).

- à la présentation d'une assertion en tant qu'opinion ou en tant que description suivant la direction de la relation de causalité qui unit les états de choses qui y sont exprimés, cf. contraste entre (3a) et (3b);

- à l'indication du moment de perception d'une information par le locuteur (l'assertion Y ne peut être présente comme exprimant une information perçue avant l'énonciation de l'assertion X), cf. contraste entre (4a) et (4b);

- à l'interaction entre la nature même de la causalité (directe vs. non directe) entre deux événements et les indications données par des marques aspectuo-temporelles, comme l'imparfait, cf. contraste entre (5a) et (5b).

Adresse des auteurs :

Jacques JAYEZ  
Rue du Marechal Joffre, 3  
F-44041 Nantes Cedex 01  
France  
jalez@silicone.fr

Corinne ROSSARI  
Université de Genève  
Rue de Candolle  
CH-1211 Genève 4  
Suisse  
corinne.rossari@lettres.unige.ch